

Réf: Dossier N° 432865

Avis de constitution

SOCIETE « ORPIA COTE D'IVOIRE »

Abidjan, Cocody, 147 Rue B5 Cocody Lycée Technique, Commune de Cocody, non loin de l'immeuble Grand Siècle, Lot 5, Ilot 1, Section

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/05/2025 reçus par Me ME VERONIQUE WILLIAMS , NOTAIRE, enregistrés, le 01/07/2025, il a été constitué une SAS U aux

SOCIETE « ORPIA COTE D'IVOIRE »

- Achat et production d'anacarde,
- Transformation industriel d'anacarde,
- Vente et distribution locale des produits dérivés et coproduit agricole,
- Importation et exportation d'anacarde, produits dérivés, coproduits agricoles,
- L'acquisition, la récolte, l'extraction, la production, l'adaptation, la valorisation et la commercialisation de tous produits issus de toutes essences végétales, notamment par des moyens technologiques innovants,

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Actions Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, 147 Rue B5 Cocody Lycée Technique, Commune de Cocody, non loin de l'immeuble Grand Siècle, Lot 5, Ilot 1, Section

M GOLAN MAMANE SAMUEL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00130 du 27/11/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°72594/GTCA/RC/2025 du 27/11/2025

Pour Avis

Le CEPICI

